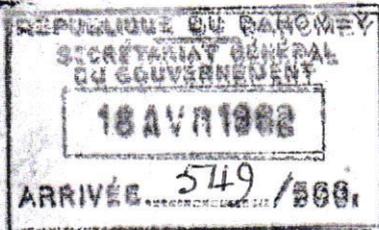


REPUBLIQUE DU DAHOMEY  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
GRANDE CHANCELLERIE DE L'O.N.D.

PORTO-NOVO, le 16 Avril 1962.

DECRET N° 62-I76/PR/CH



Portant nomination et promotion dans l'Ordre National du Dahomey.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
Grand Maître de l'Ordre National,

- VU la Constitution de la République du Dahomey du 26 Novembre 1960 ;  
VU la Loi N° 60-26/PR du 21 Juillet 1960 portant création de l'Ordre National du Dahomey et la Loi N° 62-I4 du 26 Février 1962 modificative subséquente ;  
VU le Décret N° 6I-202/PR du 21 Juillet 1961 portant nomination du Président et des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;  
Sur proposition du Ministre des Affaires Etrangères et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;  
Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Sont nommés et promus, à titre exceptionnel, dans l'Ordre National du Dahomey pour prendre rang du 16 Avril 1962 :

a) A la Dignité de Grand-Officier :

Son Excellence Le Docteur ZINN Georg-August-Président de l'Etat de HESSEN (Allemagne Fédérale)

b) Au grade de Commandeur :

Mr FRANKE Gotthard-Ministre de l'Economie et des Transports de l'Etat de HESSEN (Allemagne Fédérale)

c) Au grade d'Officier :

Le Docteur REUSS Wilhelm-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Economie et des Transports de l'Etat de HESSEN (Allemagne Fédérale)

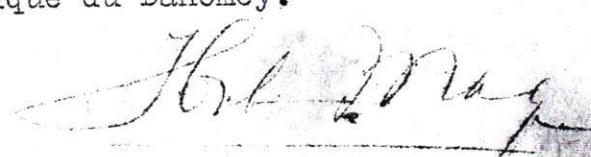
d) Au grade de Chevalier :

Mr BARTH Erwin-Directeur du Cabinet du Ministre de l'Economie et des Transports.

Article 2.- Le Présent Décret sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Dahomey.

Ampliatiions :

PR..... 2  
Grande Chancellerie....10  
JORD..... I

  
H. M A G A.